

Cours d'introduction sur l'image

I.1. IMAGE : ETYMOLOGIE

Source : *Dictionnaire historique de la langue française*.

Subst. fém. en français, *imagene* vers 1050, puis en moyen anglais par le français, du latin *imago*, « imitation, représentation, forme ressemblante, portrait, tableau, statue, masque, simulacre ».

De la racine *im-* d'où *imitor*, et, avec aspiration sifflante, *sim* d'où *similis* apparentés morphologiquement et sémantiquement à image.

Le vocabulaire grec est plus riche et surtout plus difficile à traduire.

En suivant le Vocabulaire européen des philosophies, on peut privilégier quatre termes : « Le grec nomme l'image en privilégiant à chaque fois l'un de ses traits définitionnels ou fonctionnels :

- *eikôn*, “la similitude”,
- *phantasma*, “l'apparition dans la lumière”,
- *typos*, “l'empreinte, la frappe”,
- *eidôlon* terme le plus général formé sur le verbe signifiant “voir” et qui désigne l'image comme un visible qui donne à en voir un autre ».

On peut tenir compte de l'évolution du terme « image » dans la langue française, qui donne un éclairage intéressant à notre étude.

- D'abord le sens latin de « statue », et dès le XIIe siècle : une vision au cours d'un rêve, et, par extension du premier sens, désigne la représentation graphique d'un objet ou d'une personne : immobilité de l'image cf « une belle image » pour une femme au visage inexpressif (XVIIe) sortie d'usage et « sage comme une image » toujours utilisée = même sens que le terme « idole » = immobilité de l'image par rapport à l'être représenté.
- Depuis le XIIe, ce qui reproduit ou imite quelque chose et reflet.
- Image en rhétorique : évocation dans le discours d'une réalité différente que celle évoquée par le texte, mais avec un lien.
- Depuis le XVI, manifestation sensible de qq chose d'abstrait ou d'invisible et qui évoque une réalité différente, mais en lien cf symbole, icône, figure.
- XVIIe : mot clé de la psychologie (Descartes) : reproduction mentale d'une perception ou d'une impression, en l'absence de l'objet qui lui avait donné naissance. En ce sens, lié à « imagination », et on utilise indistinctement idée ou image jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.
- Puis image s'oppose d'une part à la réalité des choses, d'autre part au concept, à l'idée abstraite.
- Par extension, XVII, le terme désigne une vision intérieure plus ou moins exacte des choses et un produit de l'imagination.
- Par extension du sens d'apparence visible, le terme désigne « un aspect particulier, évocateur » cf l'image du repos.
- XIX : importance des représentations planes, notamment grâce à la gravure, images reproduites, illustrations cf expression « image d'Epinal » : une image de facture naïve produite par l'imprimerie

d'Epinal au XIX, puis toute image populaire et naïve.

- Querelle des Images : conflits sur la représentation de Jésus et des saints, à Byzance.
- Au sens de représentation mentale, le terme ne s'applique qu'à la vue jusqu'à la fin du XIX puis il s'étend aux autres impressions sensorielles.

I.2. IMAGE : DÉFINITIONS

Source : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

<https://www.cnrtl.fr/>

I. – Représentation (ou réplique) perceptible d'un être ou d'une chose.

A. – [La relation entre l'objet et son image est de nature physique – plus précisément optique – ou physico-chimique, notamment dans les techn. de phot.]

1. **Reproduction inversée d'un objet renvoyée par une surface réfléchissante.** *Image reflétée; refléter, renvoyer une image.*

2. *Spécialement*

a) **PHYSIOL.** *Image rétinienne.* Image qui se forme sur la rétine de l'œil. *L'objet forme sur les rétines une image, et l'image rétinienne se redouble au centre optique d'une autre image* (MERLEAU-PONTY, *Phénoménol. perception*, 1945, p. 274).

b) **OPT.** Ensemble des points où viennent converger (ou semblent venir converger), après passage dans un système optique, les rayons lumineux provenant des points d'un objet donné (d'apr. UV.-CHAPMAN 1956 et *Sc.* 1962). *Formation des images dans la chambre noire; image déformée; image de réfraction; projeter des images.*

c) **PHOT.** *Image brouillée, floue; netteté de l'image.* Il [Niepce] réussit, en recevant sur une surface sensible à la lumière l'image formée dans une chambre noire, à fixer d'une façon durable l'aspect des objets extérieurs (*Civilis. écr.*, 1939, p. 10-02).

– *En partic.*

♦ **Image négative.** Image inversée, enregistrée, après exposition, par la couche sensible du support. *L'amateur (...), s'il « opère » lui-même, confie l'exécution des travaux au spécialiste. Ce dernier ne peut faire subir un traitement séparé à chacune des images négatives* (*Arts et litt.*, 1935, p. 30-13). **Image positive.** Image obtenue après copie du négatif et restituant l'aspect de l'objet tel qu'il a été enregistré.

♦ **Image latente.** Image invisible (rendue visible par le développement du négatif) enregistrée sur une émulsion photographique à la suite d'une transformation chimique provoquée par l'exposition à un rayonnement lumineux. *Pour développer une plaque, c'est-à-dire pour révéler l'image latente, on l'immerge dans un bain chimique qui a la propriété de réduire à l'état d'argent métallique opaque les grains de bromure d'argent qui ont été frappés par la lumière* (PRINET, *Phot.*, 1945, p. 38).

– **RADIOL.** *Image radiologique, radioscopique.* Photographie ou image, formée sur un écran fluorescent, de la structure interne d'un corps traversé par les rayons X.

d) **CIN.** *Malgré le succès de l'image animée, des millions de gens ne vont pas au cinéma* (*Arts et litt.*, 1936, p. 34-03). *Pour le « tournage », la règle s'établit d'enregistrer son et images sur des pellicules distinctes* (SADOUL, *Cin.*, 1949, p. 227).

♦ **Image par image.** „Technique mécanique qui consiste à impressionner le film, image par image, à des fins d'animation d'objets, dessins, etc.” (CHAM. 1969) :

3. En 1907, dans les ateliers de la *Vitagraph*, à New-York, un technicien inconnu créa le procédé du *Tour de Manivelle*, grâce auquel la caméra put prendre ses vues **image par image**. Stuart Blackton utilisa ce procédé dans *L'Hôtel hanté* (...). Pour qu'un couteau parût découper un saucisson *tout seul*, on lui avait imprimé des déplacements successifs dans l'intervalle des prises grâce aux vues **image par image**. SADOUL, *Hist. du cin. mondial des orig. à nos jours*, Paris, Flammarion, 1966, p. 407.

e) **TÉLÉV.** *Image télévisée.*

♦ *Image magnétique.*

♦ *Image-vidéo.*

3. *P. ext.* Forme sous laquelle un objet est perçu, aspect nouveau ou particulier sous lequel un être ou une chose apparaît.

B. – [La relation entre l'objet et son image est **de nature iconique**]

1. Représentation de la forme ou de l'aspect d'un être ou d'une chose

- a) par le dessin, la peinture [gén. avec un compl. déterminatif désignant l'objet représenté].
 - b) par des procédés d'enregistrement photographique.
 - c) par la reproduction au moyen de procédés d'impression de tels dessins, peintures ou photographies.
 - d) par les arts plastiques.
 - **ANTIQ. ROMAINE**, *Droit d'images*. Droit accordé d'abord aux nobles, puis aux plébéiens, d'exposer dans leur atrium les bustes (en pierre ou en cire peinte) de leurs ancêtres ayant exercé une magistrature curule.
 - **RELIG.** Représentation d'êtres ou de choses qui sont l'objet d'un culte ou d'une vénération. *Image d'une divinité, d'une déesse*.
 - ♦ *En partic.*, **RELIG CHRÉT.** *Image du Christ, d'une madone, d'un saint*
2. *En partic.* Petite estampe (qui n'a pas un caractère d'œuvre originale) représentant des sujets divers.
3. *P. anal.* Représentation par la parole ou l'écriture, description.

C. – [La relation entre l'objet et son image est de **nature purement analogique**]

1. Portrait, réplique, reflet (d'un être ou d'une réalité concrète).
 - *À l'image de*. Sur le modèle de, à la ressemblance de, en conformité avec. *Être (fait) à l'image de*.
2. Manifestation, expression sensible de l'invisible ou de l'abstrait [Constr. avec un compl. déterminatif introd. par *dé*].
 - [Désignant un état ou une qualité] *Image de la candeur, du désespoir, de la douceur, de la gaieté, du génie, de l'innocence, de la solitude*.
 - [Désignant un affect] *Image de la haine, de la passion*.
 - [Désignant un être imaginaire] *Image du diable*.
 - [Désignant un principe ou une abstraction] *Image de la démocratie, de la royauté*.
 - [Désignant une action] *Les flatteurs des princes ont dit que la chasse était une image de la guerre* (CHAMFORT, *Max. et pens.*, 1794, p. 78) :
 - ♦ Représentation concrète servant à rendre sensible une idée abstraite. *Image d'un cercle*.
 - ♦ **Symbole**. *L'étoile à cinq pointes, image de l'univers créateur et de l'homme qui s'unit à la création* (ADAM, *Enf. Aust.*, 1902, p. 27).
3. Dans le domaine de la *littérature*. **Figure** (au sens le plus large du terme) fondée sur la similitude (notamment allégorie).
 - *En partic.* [Par une restriction jugée parfois abusive] **Métaphore** (ou, plus rarement, comparaison).
4. **MATH.** *Image d'un ensemble*. „Partie d'un ensemble B déduite d'un ensemble A par une correspondance associant à chaque élément de A un élément de B” (UV.-CHAPMAN 1956).

II. – Représentation mentale.

A. – **PSYCHOL.** Représentation, reproduction mentale d'une perception, d'une sensation précédemment éprouvée. *Image mentale, psychique* :

- [Construit avec un adj. spécifiant la nature de l'image] *Image auditive, gustative, olfactive, tactile, visuelle; rémanence des images visuelles; image rémanente*.
- **LING.** [Dans la théorie de F. de Saussure] *Image acoustique, graphique*. Face matérielle, sensible d'un signe linguistique (signifiant) lié au signifié.

B. – *P. ext.*

1. **Vision intérieure, conception** (plus ou moins exacte) d'un être ou d'une chose. *Image adorée, charmante, embellie, idéale, ineffaçable, obsédante; image qui s'efface, s'estompe; évoquer une image*.
 - ♦ *P. ext.* Impression globale (positive ou négative) que le public peut avoir d'un personnage marquant, d'un homme politique, d'une institution.
2. Représentation mentale produite par l'imagination. *Image érotique, fantastique, libidineuse, onirique; images du délire, du rêve*.
 - **PSYCHOL.** *Image hallucinatoire*. *Afin de faciliter l'exercice de sa « vue interne » M^{me} Denton réclamait une obscurité aussi complète que possible. Des images hallucinatoires auditives se présentaient aussi souvent à elle* (AMADOU, *Parapsychol.*, 1954, p. 107).

Source : Le Robert :

A.

1. **Reproduction inversée** qu'une surface polie donne d'un objet qui s'y réfléchit. Reflet. Physique : Ensemble des points de convergence des rayons lumineux issus des divers points d'un corps donné (image réelle) ou du prolongement de ces rayons (image virtuelle). Image photographique.
2. **Représentation d'un objet par les arts graphiques** ou plastiques ou par la photographie.
3. **Petite estampe**. Représentation exagérément schématique d'une réalité complexe.

B.

1. **Reproduction exacte** ou analogique d'un être, d'une chose.
2. Ce qui évoque une **réalité**.
3. **Comparaison, métaphore**.

C.

Représentation mentale d'origine sensible d'une perception. **Reproduction mentale** d'une perception ou d'une impression antérieure, en l'absence de l'objet qui lui avait donné naissance

I.3. VOCABULAIRE D'ESTHÉTIQUE

Source : *Vocabulaire d'esthétique*, Etienne SOURIAU, PUF, 1990, Paris.

1. **Représentation non nécessairement ressemblante** d'une personne, d'une chose ou d'un lieu **par des moyens manuels**, dans un des arts plastiques : Image est relatif à l'objet représenté (c'est l'image de ...). L'image se caractérise alors par la reproduction de l'aspect visuel extérieur d'un être réel ou fictif, en tout cas diégétique. (Diégétique de diégèse : terme créé en 1950 par Anne SOURIAU. La notion qu'il désigne s'applique à tout art où on représente quelque chose. La diégèse est l'univers de l'œuvre, le monde posé par une œuvre d'art qui en représente une partie). L'image n'est pas la chose représentée, elle n'en offre que l'apparence.
2. **Représentation figurative** d'une personne, d'une chose, d'une scène **par des moyens techniques** permettant sa reproduction en de nombreux exemplaires.
3. **Représentation mentale (image mentale)** ayant un contenu analogue à celui de la perception, mais due à un processus psychique et non à l'excitation matérielle d'un organe des sens ; elle est purement subjective.
4. **En littérature**, un des sens du terme d'image est le suivant : **description**, ou passage plus court, indiquant l'aspect perceptible (très souvent visuel) de quelque chose, de manière frappante et **suscitant une image mentale** (chez le lecteur). En ce sens on dit aussi hypotypose. Également dans un sens plus figuré on appelle aussi image une sorte de tableau d'ensemble présentant quelque chose sous un certain aspect, en donnant une certaine idée, soit par la perception, soit par la narration, soit même par l'action théâtrale. On appelle également image en littérature une manière de parler d'une chose en lui prêtant l'aspect de quelque chose d'autre (métaphore, comparaison, métonymie, synecdoque, catachrèse).

I.3. ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE L'IMAGE DANS SON POUVOIR DE REPRÉSENTER

IMAGE : REPRÉSENTATION, MÉTAPHORE OU FANTASME (IDÉE DE LA RÉALITÉ).

L'image est un terme complexe dont les emplois varient dans l'histoire des théories artistiques selon les époques ou les orientations idéologiques des différentes cultures.

Les usages se rattachent à trois conceptions différentes de la notion d'image. (...) L'image comme représentation, mais aussi comme métaphore et comme fantasme de la réalité.

a. L'IMAGE – REPRESENTATION : L'image considérée comme **représentation** (ou **imitation** d'un objet de la réalité).

L'image est d'abord une **représentation sur le principe de la ressemblance par les arts graphiques ou plastiques d'une réalité absente ou abstraite**. L'image visuelle serait ainsi la forme donnée dans la matière à l'idée d'un objet. L'image (plastique ou poétique) n'est, ni la réalité, ni un calque de la réalité, mais l'évocation d'une réalité perçue : **une réalité reconstituée mentalement dans ses traits saillants**.

Toute image est un codage de la réalité. Elle doit donc être décodée par l'observateur. C'est donc une question de perception et de réception.

- **Le codage de la réalité par l'auteur** (intervalle élaboration-production) :
 - Choix des éléments caractéristiques qui feront « apparaître » la réalité (réduction d'échelle ou agrandissement, point de vue et perspective, perception des couleurs ou passage au noir et blanc, réduction à deux dimensions d'un objet en relief, stylisation des formes, ornement ou dépouillement, ...).
 - La lisibilité entière de ces codages présuppose la maîtrise du contexte, de la situation, de la tradition, de la civilisation qui a produit une image.
- **Le décodage de l'image par l'observateur** (intervalle réception-perception) :
 - Des éléments propres aux qualités d'une représentation (l'image dans le comment de ce qu'elle donne à voir) et les compétences de son regardeur interfèrent dans la perception et l'interprétation de l'image.
 - L'observateur peut ne pas être en capacité de percevoir l'image dans ses intentions : soit l'auteur (l'artiste) a mal fait son travail, soit il a introduit des éléments de **brouillage** afin de rendre l'image **polysémique** et pour là-même apte au **symbole**. L'auteur peut être dessaisi de ses intentions : l'observateur interprète, reconstruit, décode l'image à sa façon, c'est-à-dire selon ses **visées** propres marquant un décodage voire une contradiction avec celles de l'auteur.

b. L'IMAGE – MÉTAPHORE : L'image considérée comme **métaphore** (ou **analogie, allégorie**).

L'image-analogie : Sous la même appellation d'image, la tradition classique désigne aussi l'**évocation d'une réalité au moyen d'une autre à laquelle on la compare en raison d'un caractère qu'elles ont en commun**.

Au principe de la ressemblance caractéristique de l'image-illustration (moyen de la représentation visuelle pour éclairer des aspects spécifiques de la réalité observée) se substitue celui de l'analogie ou de la proximité, de la similitude. Dans l'image de la fuite de l'eau représentant le temps qui s'écoule, c'est la fluidité commune à l'idée représentée et au représentant qui fait image.

L'image-analogie offre une représentation d'un être, d'une chose sans en reproduire exactement l'aspect.

L'image constitue parfois un cas particulier de la **métonymie***, la **synecdoque**** désignant le tout en nommant une partie, ou une partie par le mot désignant le tout: La figure, image du corps.

Métonymie* : Figure de rhétorique, procédé de langage par lequel on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, le signe pour la chose signifiée : ex. ameuter la ville / les habitants).

Synecdoque** : Figure de rhétorique qui consiste à prendre le plus pour le moins, la matière pour l'objet, l'espèce pour le genre, la partie pour le tout, le singulier pour le pluriel ou inversement (ex. les mortels pour les hommes, un fer pour une épée, une voile pour un navire).

c. L'IMAGE – FANTASME (IDÉE DE LA RÉALITÉ) : L'image considérée comme **fantasme de la réalité**.

L'image est aussi une **apparence de réalité qui se présente à l'esprit, la vision d'une réalité intérieure, représentation imaginaire**. (V. SIMULACRE).

L'image est une relation du sujet au réel, de l'homme au monde. Relève de cette conception toute représentation mentale d'origine sensible, mais tout aussi insaisissable que l'image spéculaire.* Gaston Bachelard montre comment l'image poétique émerge de la rêverie. La psychanalyse a fait de l'image une représentation inconsciente régissant les relations de l'individu à son environnement.

On appelle **image archétypale** la figuration matricielle supposée issue des expériences premières de l'humanité et inscrite, selon Carl G. Jung, dans un inconscient collectif.

A l'**image mimétique** (restitution d'une réalité vraie par la mise en avant des caractères visuels saillants) s'oppose l'**image imaginaire** (production d'une apparence de réalité n'ayant pas nécessairement son ancrage dans le réel objectif). Elle est alors synonyme de ombre, fantôme, apparence, mais aussi d'**idée**: les deux mots idée et image sont souvent interchangeables, l'image étant la concrétisation de « l'idée qu'on se fait d'une chose ».

Dans de nombreux emplois, le terme d'image est saisi au sens de **représentation mentale** et de **mythe** en tant que représentation imaginaire ressentie comme une vérité personnelle.

Imagination comme faculté de concevoir ou de percevoir des images (avoir de images mentales, avoir des images visuelles, se représenter un monde fictif mais possible, créer un monde irréel, savoir inventer).

Imaginaire comme ce qui n'est pas réel, mais de l'ordre de la fiction (imaginaire peut se prendre comme adjectif, par exemple, imaginaires comme les personnages ou les événements d'une fiction, ou comme nom – substantif -, par exemple quand on dit qu'on laisse le réel pour l'imaginaire) ou comme l'ensemble du monde fictif où l'on habite mentalement (c'est un effet psychologique, une résultante et une activité).

Imagerie comme l'ensemble des images d'une même inspiration ou d'une même origine. Image spéculaire* : relatif aux images produites par un miroir, image renversée ou les formes sont inversées.